

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir de M. Alain-Louis MIE), M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT (pouvoir de Mme Roselyne LECOMTE), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Michel COLIN (pouvoir de M. Jean-Michel DESCH), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL (pouvoir de Mme Françoise GUYARD), Mme Véronique BANULS (pouvoir de M. Christian JOUANE), M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Odile GUERIN (pouvoir de M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir de M. Alain NOURISSIER), M. Thierry VOITELLIÉ, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Marie SENERS), Mme Christine de la FERTE (pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Françoise GUYARD (pouvoir à Mme Stéphanie BANCAL), M. Alain LOPPINET (pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI), M. Christian JOUANE (pouvoir à Mme Véronique BANULS), M. Alain-Louis MIE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir à Mme Dominique CONORT), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), M. Jean-Michel DESCH (pouvoir à M. Michel COLIN), M. Marc EMONET (pouvoir à Mme Odile GUERIN), Mme Nathalie KRAMER, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Alain NOURISSIER (pouvoir à Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Michel BANCAL, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), Mme Marie SENERS (pouvoir à M. François LAMBERT).

Secrétaire de séance : Frédéric BUONO

Date de convocation : 25 septembre 2012

Date d'affichage de la convocation : 25 septembre 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 53



N° de l'ordre du jour :

2012.10.18 : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre les communes de Bièvres et Jouy-en-Josas pour les études de maîtrise d'œuvre du parking de la gare de Vauboyen.

□ **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu la délibération n°2009-05-01 du 26 mai 2009 relative à la modification des statuts de Versailles Grand Parc – Extension des compétences

Vu le cahier des charges de l'étude de maître d'œuvre de conception et de suivi des travaux relatifs au parc de stationnement intercommunal au droit de la gare de Vauboyen ;

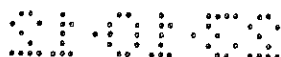
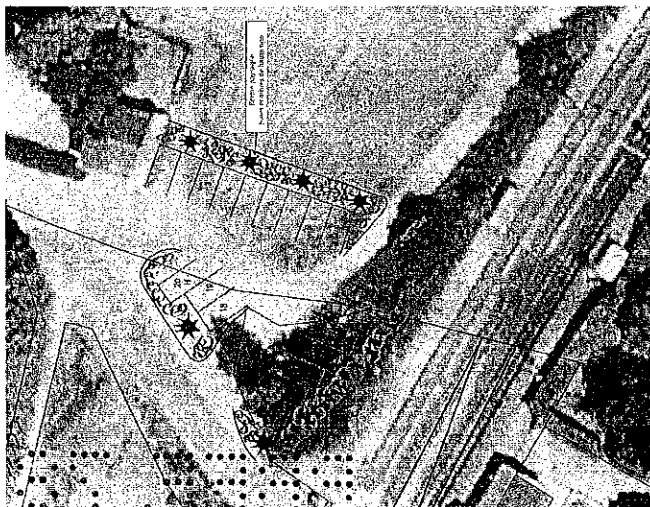
Vu le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage entre les communes de Bièvres et de Jouy-en-Josas;

Versailles Grand Parc a été saisie par les élus des communes de Bièvres et Jouy-en-Josas sur la question du stationnement à proximité de la gare de Vauboyen dans le cadre de ses compétences relatives à la gestion et l'organisation des transports et des déplacements d'une part et à la création ou à l'aménagement et à la gestion des parcs relais d'intérêt communautaire d'autre part.

Les deux communes bénéficient d'une halte SNCF au lieu-dit Vauboyen, à la limite de leurs deux territoires. Cette halte n'est pas dotée, à proximité immédiate, d'un parc de stationnement pour les véhicules des usagers du train. L'absence de parc de stationnement entraîne un stationnement anarchique des véhicules sur l'accotement du chemin des Charbonniers entre la RD 117 et Vauboyen.

Afin d'éviter ce stationnement anarchique, les communes de Jouy-en-Josas et de Bièvres souhaitent lancer une mission de maîtrise d'œuvre pour la conception technique et paysagère d'un parc de stationnement à proximité de la gare de Vauboyen et le suivi de travaux.

Ce parking paysager de 20 à 25 places (dont 1 handicapée) serait implanté sur une parcelle au nord du passage à niveau, un espace trapézoïdal délimité par le chemin des Charbonniers à l'ouest, les vestiaires des tennis de l'INRA au nord, le prolongement de la clôture du pré derrière les vestiaires à l'est et la voie ferrée au sud.



(Emplacement étudié pour le parking de la gare de Vauboyen)

Afin de mener ce projet, il est proposé la signature d'une convention confiant la maîtrise d'ouvrage du projet à la ville de Jouy-en-Josas.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pourra être amenée à verser un fonds de concours à chacune des deux communes concernées pour ce projet. Ces fonds de concours feront l'objet de conventions spécifiques et devront être délibérés par les deux conseils municipaux et le Conseil communautaire.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les dispositions du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette convention.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 53

Suffrages exprimés : 67 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

Manuel PLUVINAGE
Directeur Général Adjoint

PREF 78
201012